



FICHE DESCRIPTIVE

Tous les voyageurs relevant du programme d'exemption de visa (Visa Waiver Program) (VWP) doivent obtenir une autorisation de voyage via le système électronique d'autorisation de voyage (ESTA) avant de voyager aux États-Unis dans le cadre du VWP. L'ESTA est accessible en ligne à <https://esta.cbp.dhs.gov> pour les citoyens et les ressortissants admissibles des pays relevant du VWP. Le VWP permet aux visiteurs des pays participants de voyager aux États-Unis pour affaires ou agrément pendant 90 jours ou moins sans obtenir de visa. ESTA rehausse la sécurité du VWP et a permis au gouvernement américain d'augmenter les membres dans le programme.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ESTA

Qu'est-ce que le système électronique d'autorisation de voyage (ESTA) ?

ESTA est un système automatisé utilisé pour déterminer l'admissibilité des visiteurs à voyager aux États-Unis dans le cadre du Programme d'Exemption de Visa (VWP).

Pourquoi une autorisation de voyage via ESTA est-elle requise pour les voyageurs VWP ?

La législation américaine a exigé que le Department of Homeland Security (DHS) mette en œuvre un système électronique d'autorisation de voyage et d'autres mesures pour rehausser la sécurité du VWP. L'ESTA ajoute une couche de sécurité qui permet au DHS de déterminer, avant le voyage, si un individu est admissible à voyager aux États-Unis dans le cadre du VWP et si ledit voyage pose un risque pour l'application de la loi ou de la sécurité.

Qui a besoin de soumettre une demande ESTA ?

Tous les ressortissants ou citoyens des pays relevant du VWP qui prévoient de voyager aux États-Unis en avion ou sur un bateau de croisière pour affaires provisoires ou agrément pendant 90 jours ou moins sous le VWP auront besoin de l'autorisation via l'ESTA. Il devrait y avoir une période raisonnable entre les visites pour confirmer que vous ne vivez pas aux États-Unis. Si un voyageur prévoit de transiter par les États-Unis en route vers un autre pays, une autorisation via l'ESTA est toujours requise.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'ESTA

Comment puis-je demander une autorisation de voyage aux États-Unis ?

Pour faire une demande d'autorisation ESTA, veuillez consulter le site Web officiel du gouvernement à <https://esta.cbp.dhs.gov>. Répondez à toutes les questions obligatoires et soumettez votre demande d'autorisation de voyage.

Puis-je faire une demande pour un groupe de demandeurs à la fois ?

Oui. Vous pouvez soumettre des demandes pour un groupe de 50 personnes maximum à la fois. Pour soumettre une demande groupée, soumettez la demande initiale et, avant de payer, choisissez l'une des options suivantes : «Ajouter nouvelle demande» ou «Ajouter demande non payée». Ensuite, remplissez la demande de chaque membre du groupe en saisissant les données biographiques et en répondant à toutes les questions obligatoires. Une fois que vous soumettez le groupe entier, un numéro d'identification de groupe est créé et envoyé par e-mail à l'adresse fournie. Vous aurez besoin du numéro d'identification du groupe pour accéder aux demandes de groupe, vérifier leur statut, voir le reçu et/ou effectuer un paiement.

Ai-je besoin de faire une demande d'ESTA pour mon enfant qui est mineur ?

Oui, les enfants accompagnés et non-accompagnés (quel que soit leur âge) requièrent leur propre ESTA indépendante avant leurs voyages aux États-Unis, étant citoyens d'un pays bénéficiant d'une dispense de visa.

De quelles informations un voyageur a-t-il besoin pour remplir le formulaire d'autorisation de voyage ?

Chaque demande doit contenir, en anglais, des données biographiques telles que nom, date de naissance et données de passeport. Le demandeur doit également répondre aux questions d'admissibilité au VWP concernant les maladies transmissibles, arrestations et condamnations pour certains crimes, antécédents de révocation de visa ou déportation et autres des questions. Dans une demande groupée, chaque voyageur est responsable de la véracité et de l'exactitude de sa propre demande. Le voyageur ou demandeur aura également besoin des données de carte de crédit pour payer les frais de demande associés pour compléter la demande ESTA.

Est-ce que quelqu'un d'autre peut faire une demande pour moi si je n'ai pas accès à l'Internet ?

Oui, un ami, un membre de la famille, un professionnel de l'industrie du voyage ou une tierce partie peut déposer une demande en votre nom. Une tierce partie peut également payer les frais de demande au nom du voyageur ou d'un groupe de voyageurs. Néanmoins, le voyageur est responsable de la véracité et de l'exactitude de toutes les informations soumises en son nom.

Combien de temps à l'avance dois-je faire la demande de l'autorisation de voyage ?

Nous recommandons que les demandes d'autorisation de voyage soient faites au moment où les plans de voyage sont effectués ou le plus tôt possible, pas plus tard que 72 heures avant de voyager. Les voyageurs relevant du VWP ne sont pas obligés d'avoir des plans spécifiques pour voyager aux États-Unis avant de faire leur demande d'une ESTA.

Serai-je notifié après avoir soumis ma demande ?

Une fois qu'une demande individuelle ou groupée a été soumise avec succès, un e-mail comprenant le numéro de demande ou le numéro de groupe sera fourni. Le statut de la demande doit être vérifié sur le site Web.

Quelles sont les réponses possibles que je peux recevoir ?

Autorisation approuvée : Voyage autorisé.

Voyage non autorisé : Le voyageur doit obtenir un visa de non immigrant dans une ambassade ou un consulat des États-Unis avant de voyager aux États-Unis.

Autorisation en instance : Le voyageur devra vérifier le site Web ESTA pour les mises à jour. Il faudra peut-être jusqu'à 72 heures pour recevoir une réponse finale.

Que se passe-t-il si une soumission de groupe reçoit un statut «en instance» ? Cela va-t-il retarder le traitement des autres demandes dans un groupe ?

Non. S'il y a une réponse « en instance » pour toute demande dans un groupe, ceci ne retardera pas le traitement des autres demandes. Néanmoins, le statut des autres demandeurs dans le groupe ne sera pas visible sur le site Web jusqu'à ce que toutes les demandes en instance dans le groupe soient jugées. Le reçu n'indiquera pas le montant total des frais jusqu'à ce que toutes les demandes retournent un statut approuvé ou refusé.

Combien de temps mon autorisation de voyage est-elle valide ?

Les autorisations de voyage sont généralement valides pour deux ans ou jusqu'à expiration de votre passeport le premier des deux prévalant. L'ESTA fournit des dates de validité sur approbation de la demande. Un visiteur peut voyager aux États-Unis plusieurs fois dans la période de validité sans avoir à faire la demande d'une autre autorisation ESTA.

Quand ai-je besoin de refaire ma demande pour une nouvelle ESTA ?

Une nouvelle autorisation de voyage via l'ESTA est requise quand :

- Le voyageur reçoit un nouveau passeport;
- Le voyageur change de nom ;



FICHE DESCRIPTIVE

- Le voyageur change de sexe ;
- Le pays de citoyenneté du voyageur change ;
- Les circonstances inhérentes aux réponses préalables du voyageur à une des questions de la demande ESTA nécessitant une réponse par « oui » ou « non » ont changé ; ou
- Si votre autorisation de voyage a expiré. Les frais associés seront chargés pour chaque nouvelle demande soumise.

Si je suis approuvé via l'ESTA à voyager aux États-Unis, cela signifie-t-il que je peux entrer dans le pays ?

Pas nécessairement. L'approbation autorise uniquement un voyageur à embarquer dans un avion ou sur un bateau pour voyager aux États-Unis sans visa. Dans tous les cas, les agents des douanes et de la protection des frontières des États-Unis font les déterminations d'admissibilité dans les points d'entrée ou les installations de précontrôle.

Les voyageurs relevant du VWP doivent-ils apporter une copie papier de leur approbation ESTA à l'aéroport ?

Non. DHS communique le statut ESTA d'un voyageur aux transporteurs. Néanmoins, DHS recommande aux voyageurs d'imprimer la réponse de demande ESTA comme preuve de leur numéro de demande ESTA.

J'ai oublié mon numéro de demande ESTA. Comment puis-je me reconnecter sur le système pour mettre à jour mes informations ou vérifier mon statut de demande ?

Une fois qu'une demande individuelle a été soumise avec succès, un e-mail comprenant le numéro de demande sera fourni. Si un voyageur perd, oublie ou n'a pas accès à son numéro de demande, il peut récupérer le numéro de demande par le biais du site Web ESTA en saisissant la date de naissance, le numéro de passeport du demandeur, et le pays de délivrance du passeport, la date de délivrance du passeport et la date d'expiration du passeport.

Que se passe-t-il si je perds le numéro d'identification du groupe ?

Le système permet au demandeur de demander le numéro d'identification du groupe, qui est alors envoyé à l'adresse e-mail entrée quand le groupe a été créé.

FRAIS D'ESTA

Y a-t-il des frais pour obtenir une autorisation de voyage ?

Oui. Il y a des frais de 14 USD. Les frais comportent deux parties :

Frais de traitement – Tous les demandeurs demandant une autorisation de voyage électronique sont facturés pour le traitement de chaque demande soumise. Les frais sont de 4 USD.

Frais d'autorisation – Si votre demande est approuvée et que vous recevez l'autorisation de voyage aux États-Unis dans le cadre du programme de dispense de visa, 10 USD de plus seront débités sur votre carte de crédit. Si votre autorisation de voyage électronique est refusée, vous ne serez facturé que pour le traitement de votre demande.

CBP n'est pas responsable de tous frais additionnels qui peuvent être débités par la société de votre carte de crédit pour la transaction.

Comment est-ce que je paie mon autorisation de voyage ?

Tous les paiements pour les demandes ESTA doivent être effectués par carte de crédit/carte de débit ou PayPal. Le système ESTA n'accepte actuellement que les cartes de crédit/débit suivantes : MasterCard, VISA, American Express, JCB Card, Diners Club et Discover. Une tierce partie, telle qu'un ami, un membre de la famille ou un agent de voyage peut payer les frais associés pour une demande individuelle ou groupée. Le nom sur la carte de crédit n'est pas obligé de correspondre au nom du voyageur ou du groupe. Les demandes ne pas être soumis avant réception de toutes les informations de paiement. Nous

continuons d'explorer d'autres options de paiement à l'avenir.

J'ai vu que d'autres sites Web offraient de faire la demande en mon nom. Cela me permettra-t-il de recevoir mon autorisation plus rapidement ?

Non. L'utilisation d'un service privé pour demander une autorisation de voyage via l'ESTA n'accéléra pas l'approbation. Les sites Web de tierce partie qui fournissent des informations sur l'ESTA et soumettent les demandes ESTA pour les voyageurs relevant du VWP ne sont pas endossés par, associées à ou affiliées de quelque manière que ce soit avec le DHS ou le gouvernement américain.

Ce site Web est-il sécurisé et privé ?

Oui. Ce site Web est exploité par le gouvernement américain et emploie une technologie pour empêcher l'accès non autorisé aux informations entrées et visionnées. Les informations soumises par les demandeurs via le site Web ESTA sont sujettes aux mêmes contrôles stricts qui ont été établis pour les programmes de dépistage de voyageurs similaires telles que régis par la législation et la réglementation des États-Unis, y compris mais sans s'y limiter, la loi fédérale sur la gestion de la sécurité de l'information. L'accès aux dites informations est limité à ceux qui ont besoin de les connaître pour raisons professionnelles.

ESTA ET LE I-94W

En tant que voyageur relevant du VWP, ai-je besoin d'une autorisation ESTA pour entrer aux États-Unis à un port d'entrée sur une frontière terrestre ?

À l'heure actuelle, l'ESTA n'est pas obligatoire pour entrer aux États-Unis via un port d'entrée sur une frontière terrestre. Dans le cadre du processus d'admission d'entrer par la terre, on vous demandera de remplir le Formulaire I-94W et de payer les frais de 6 USD associés. CBP travaille actuellement sur les changements de réglementation qui rendraient l'ESTA obligatoire aux ports d'entrée sur une frontière terrestre à l'avenir.

REFUS DE L'ESTA

Que dois-je faire si on me refuse une autorisation de voyage ?

Si une demande d'autorisation de voyage est refusée et que le voyageur souhaite voyager aux États-Unis, il doit faire une demande de visa dans une ambassade ou un consulat des États-Unis. Pour en savoir plus sur les procédures de demande de visa, veuillez consulter www.travel.state.gov.

Que se passe-t-il si un ou plusieurs voyageurs dans une demande de groupe se voient refuser l'autorisation de voyage ?

La ou les demandes refusées n'affecteront en rien le statut des autres membres du groupe.

J'ai un visa en cours et valide. Dois-je faire une demande d'autorisation de voyage via ESTA également ?

Les personnes qui détiennent un visa valide B1, B2 ou B1/B2 ne seront pas obligés de faire une demande d'autorisation de voyage par le biais de l'ESTA.

Puis-je refaire une demande si on me refuse une autorisation de voyage ?

Vous pouvez faire une nouvelle demande si les circonstances préalables ont changé.

EN BREF

Qui : Citoyens et ressortissants de pays relevant du VWP

Quoi : Autorisation de voyage pour voyager aux États-Unis sous le VWP

Où : <https://esta.cbp.dhs.gov>

Combien : 4 USD frais de traitement, 10 USD frais d'autorisation

Pour de plus amples informations : www.cbp.gov/esta